ne produiront pas les mêmes revenus

qu'aujourd'hui.

L'Hon. M. CURRIE—Je comprends très bien que vous donnes aux provinces maritimes des priviléges que nous n'aurons pas. Les hon. ministres nous parlent des importations que nous ferons des provinces maritimes. En 1868 les importations de charbon de la Nouvelle-Ecosse se sont montéos, en tout, à \$67,000. Ils ont aussi parlé du commerce des pécheries, mais pourquoi aller chercher du poisson sur ces côtes, quand nous pouvons dans nos eaux prendre le plus beau poisson du monde! De plus, la confédération ne nous donnera, pour les pêcheries, aucun privilége que nous n'ayons à présent. Aujourd'hui nos pêcheurs peuvent pêcher dans le golfe aussi bien qu'ils le pourront après la confédération. Nous aurons droit à ces pêchories non pas comme membres de la confédération mais comme sujets anglais. Mais je reviens au commerce de ces provinces; nous ne retirons que peu ou point de droits du commerce des provinces maritimes, de plus les revenus de ces provinces se composent en grande partie des exportations de l'une à l'autre qui seront perdues pour le gouvernement fédéral, vu qu'il ne pourra percevoir des droits que sur les marchandises importées des pays étrangers. On nous a dit aussi que, dans la confédération, notre tarif serait considérablement réduit. Je suis faché qu'on ait fait cette déclaration, car elle ne saurait être exacte. Si on a parlé de cette réduction du tarif, c'est évidemment pour influencer la législature de Terreneuve et des autres provinces. Mais si le tarif est diminué les Canadiens peuvent être convaincus qu'il leur faudra prélever 4 ou 5 millions de piastres par d'autres moyens. Le tarif étant réduit on aura donc une taxe sur les terres. J'en suis maintenant à l'injuste répartition de la dette. J'ai toujours oru que le revecu était la vraie garantie qu'un pays peut fournir de payer sa dette. Or, d'après les tableaux publiés par le ministre des finances, le Nouveau-Brunswick, avec un revenu de \$1,000,000 entrera dans la confédération avec une dette de \$7,000,000, tandis que le Canada, avec son revenu de \$11,500,000 aura une dette de \$62,500,000. Est-ce juste?—Est-ce admissible?—Kst-ce même honnête? Eu prenant pour base le revenu, le Canada, au lieu d'une dette de \$62,500,000 aurait droit d'apporter dans la confédération une dette de \$80,000,000, beaucoup plus forte

que sa dette actuelle. On prétend aussi que le pays comprend parfaitement le mesure et en est satisfait. Pourquoi donc ces pétitions qui arrivent tous les jours à la chambre? Et qui m'assure que nos populations, surtout du Haut-Canada, seront satisfaites du projet lorsqu'elles en connaîtront tous les détails? Par exemple, la petite Ile du Prince-Edouard, avec une population de 80,857 âmes, c'est-à-dire moindre que celle d'un des colléges électoraux représenté dans l'autre branche de la législature, regoit \$163,728, et sera délivrée d'une dette de \$240,633.

L'Hon. M. CAMPBELL - Et pour

combien contribue-t-elle au revenu?

L'Hon. M. CURRIE—Elle apporte les droits de douane et d'accise d'après le même tarif et d'après les mêmes lois qu'en Canada.

L'Hon. M. CAMPBELL—Mais quel est e chiffre?

L'Hon. M. CURRIE—Je trouve le revenu total de l'Ile fixé à \$200,000. Mais n'aller pas croire, hon. messieurs, que toute cette somme sera pour le gouvernement fédéral, qui n'aura que la part provenant des droits d'accise et de douane sur les marchandises importées des pays étrangers.

L'Hon. M. CAMPBELL—Ce qui repré-

sente le revenu total, moins \$51,000.

L'Hon. M. CURRIE—Mon hon. ami ne prétendra pas que la population de cette petite île, —population frugale et industrieuse, il est vrai, —fournit, par tête, au revenu plus que la population du Haut-Canada. Parlons maintenant de Terreneuve. Sa population est de 122,600 âmes—c'est-à-dire qu'elle est moindre que celle de Huron, Bruce et Grey, et moindre que celle du collège électoral représenté par mon hon. ami pour Saugeen; néanmoins, elle recevra constamment \$869,000 par année et sera délivrée d'une dette de \$946,000.

L'Hon. M. CAMPBELL-Et pour com-

bien contribue-t-elle au revenu?

L'Hon. M. CURRIE—Elle apporte des droits de douanes et d'accise, rien de plus.

L'Hon, M. CAMPBELL—Mais quel est le chiffre?

L'Hon. M. CURRIE—Je orois....... L'Hon. M. CAMPBELL — Le voici : \$479,000 par année avec le tarif actuel.

L'Hon. M. CURRIE—Mon hon. ami ne prétend pas que Terreneuve n'a d'autres sources de revenu que les douanes et l'accise.

L'Hon. M. CAMPBELL—Pas d'autres, et voilà pourquoi elle reçoit \$150,000.